

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/01/2015

Référence
2015/02

Objet de la délibération
RESOLUTION CONTRE LE GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE (GMT) : ARRÊT DES NEGOCIATIONS

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Date de la convocation
26/01/2015

Date d'affichage
26/01/2015

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Nord
Le : 02/02/2015

Et

Publication ou notification du :
02/02/2015

L' an 2015 et le 30 Janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DUMOULIN Etienne, Maire

Présents : M. DUMOULIN Etienne, Maire, M. WILLOCQ Roger, Mme DEMARET Geneviève, M. VANBEUGHEN Pierre, Mme LOCQUET - ENGRAND Laurence, M. CAEL Patrice, M. VERIN Jean-Philippe, Mme PAKOSZ Marie- Noëlle, M. GAGNEUIL Jean-Robert, M. GOETHALS Christophe, Mme VANBEUGHEN Leninna, Mme BARBIEUX STEPHANIE, Mme KOL ANICK

Excusé(s) ayant donné procuration : M. LAGACHE ARNAUD à M. DUMOULIN Etienne

Absent(s) : Mme ROUSSEL Dominique

A été nommée secrétaire : Mme BARBIEUX STEPHANIE

**RESOLUTION CONTRE LE GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE (GMT) :
ARRÊT DES NEGOCIATIONS**

Monsieur le Maire fait part d'un courrier émanant du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais au sujet du Grand Marché Transatlantique. Il demande à ses collègues de dénoncer les négociations en cours et d'en demander l'arrêt immédiat afin d'éviter un retour en arrière des acquis collectifs.

Par ailleurs, un collectif (Stop TAFTA) s'était mis en place et a lancé une initiative européenne auto-organisée afin de recueillir plus d'un million de signatures de citoyens européens. L'objectif des 320 organisations contre est maintenant atteint et la Commission européenne se doit d'auditionner la coalition.

Monsieur le Maire invite donc suite au courrier à prendre une résolution contre le GMT demandant l'arrêt des négociations.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- VOTE contre le GMT et demande l'arrêt immédiat des négociations.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/02/2015
Le Maire
Etienne DUMOULIN